

Appel à projets ANR: Analyses omiques à grande échelle pour l'identification de cibles médicamenteuses dans les maladies neurodégénératives - ERA-NET JPcofuND 2 - 2023

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financier /Ref. de l'appel
Technologies-omiques, biomarqueurs, traitements personnalisés	04/01/2023	Etape 1 : 07/03/2023 à 12h Etape 2 : 27/06/2023 à 12h	36 mois	-	ERA-NET JPcofuND 2 - 2023

Objectifs : L'objectif de cet appel est de financer des projets de recherche fondés sur des hypothèses ambitieuses, novateurs, multidisciplinaires et multinationaux. Les propositions peuvent utiliser des approches variées (clinique, expérimentale, épidémiologique, etc) ainsi que des technologies de pointe et des méthodologies innovantes.

Thématiques : Les thèmes de recherche suivants sont attendus dans les propositions :

- Utiliser le potentiel des modèles animaux et des cohortes disponibles (données, échantillons biologiques) pour réaliser des analyses permettant d'identifier les interactions moléculaires responsables de la pathogenèse.
- Améliorer la connaissance concernant les facteurs responsables de l'apparition et de la progression des maladies neurodégénératives
- Enrichir les modèles expérimentaux disponibles avec les connaissances issues des approches multi-omiques
- Identification de nouvelles cibles médicamenteuses
- Améliorer la stratification des patients et la définition de la maladie
- Identification et validation de biomarqueurs pour les maladies neurodégénératives

Critères d'éligibilité : Les projets doivent être des projets transnationaux impliquant **au moins 3 entités indépendantes** requérant le soutien d'organismes de financement **d'au moins 3 Etats** participant à cet AAP.

Le nombre **maximal de Partenaires** dans un consortium est de **6 mais peut aller jusqu'à 7 pour** les consortia impliquants au moins **1 Partenaire provenant des pays sous-représentés** (Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Turquie). Un maximum de 2 Partenaires par pays est accepté.

Les pays faisant l'objet de sanction(s) applicables au domaine de la recherche de la part des instances de l'Union européenne sont exclus du présent appel. Les projets intégrant des Partenaires établis dans ces pays seront déclarés inéligibles par l'ANR. A date de publication, ces exclusions concernent les partenaires des pays suivants : Russie, Biélorussie. Cette liste est susceptible d'évoluer en cas de nouvelles sanctions décidées par l'Union européenne.

Pour plus d'information : <https://anr.fr/fr/detail/call/analyses-omiques-a-grande-echelle-pour-lidentification-de-cibles-medicamenteuses-dans-les-maladies/> et <https://www.neurodegenerationresearch.eu/>

Soumission : <https://ptoutline.eu/app/jpnd2023>

Contact Chargée d'affaires :

Magali Niox : magali.niox@univ-amu.fr / 04 13 55 34 50